

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : TI-2016-003
Direction des technologies de l'information
Service
Objet : Renouvellement du contrat d'entretien et de support avec la firme ACCEO Solutions inc. pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020.
Date : 14 janvier 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le contrat d'entretien et de support intervenu avec la firme Acceo Solutions inc. a pris fin le 31 décembre 2015. Ce contrat était d'une durée de douze mois. Considérant que la Ville doit maintenir ce contrat en vigueur pour conserver son droit d'utilisation des applications qui ont été développées par le fournisseur, nous recommandons le renouvellement de ce contrat, et ce, pour une période de cinq ans.

La proposition reçue du fournisseur s'élève à 223 723,88 \$ pour l'année 2016. Il est prévu au contrat que ces coûts seront ajustés pour tenir compte d'une majoration annuelle établie à 2,9 % pour la section « logiciels ». Pour la section « progiciels », comme il s'agit de logiciels tiers, le fournisseur ne peut pas établir à l'avance un taux de majoration, c'est donc dire que les coûts de cette section seront sujets à une majoration annuelle inconnue. Toutefois, l'analyse des coûts des dernières années nous démontre une majoration moyenne de 3 %.

Comme les coûts de ce renouvellement comportent une dépense qui excède 100 000 \$, une estimation doit être établie par la Ville avant la conclusion du contrat. Cette estimation, ici, est établie en tenant compte des coûts pour ce service pour la durée du contrat débutant le 1^{er} janvier 2016 et se terminant le 31 décembre 2020 avec des indexations annuelles estimées à 3 % et du retrait de couverture de certains logiciels pour les années 2019 et 2020. L'estimation des coûts de ce contrat correspond à 927 042 \$ avant les taxes applicables.

Suivant l'article 573.3 (6^o) de la Loi sur les cités et villes, un contrat qui découle de l'utilisation de logiciel ou progiciel de droits exclusifs (droits d'auteurs, brevets, licences exclusives), la recherche et le développement ainsi que la production de prototype ou d'un concept original ne sont pas assujetti aux règles d'appel d'offres.

De plus, l'article 573.3 (9^o) de la LCV réfère à un contrat relatif à l'entretien d'équipement spécialisé qui doit être effectué par le fabricant ou son représentant. Il est donc possible de conclure un contrat de gré à gré avec la firme Acceo Solutions inc.

Par ailleurs, cette entreprise ne figure pas au registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA).

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

N/A

FINANCEMENT (coûts/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Poste budgétaire : 02-133-00-414

Coûts	Impacts	2016 Réal	2017 Estimé	2018 Estimé	2019 Estimé	2020 Estimé
925 239 \$ (avant taxes)		223 723,88 \$	230 230 \$	236 924 \$	115 496 \$	118 865 \$

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : 02-133-00-414
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____

Autre (spécifier) : _____, résolution CV-

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : _____ Montants 2016 _____ 2017 _____ 2018 _____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable d'activité budgétaire



Date : 21/01/2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

CE- 9 février 2016
CV- 22 février 2016

PERSONNES CONSULTÉES


Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
Vincent Vu, directeur de l'approvisionnement	20/01/2016	Validation contrat de gré à gré.

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de renouveler de gré à gré le contrat d'entretien et de support des logiciels et progiciels intervenu avec ACCEO Solutions inc., 75, rue Queen, bureau 6100 Montréal Qc. H3C 2N6, au montant estimé de 925 239 \$, avant TPS-TVQ, pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2020.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes : Annexe 1 – Renouvellement du contrat Annexe A

Préparé par : <u>Christiane Bélanger</u>		Titre d'emploi : <u>Directrice</u>	
Recommandé par :			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction :			Date : 21/01/2016

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :



Date : 2016/01/26

**ACCEO SOLUTIONS INC.
ANNEXE A - CHOIX ET SIGNATURE
RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN 2016**

Nom Client : Ville de Lévis

Terme choisi (veuillez cocher) : Option 5 ans

Option 1 an

Signature autorisée: _____

Nom : _____

Titre : _____

Date : _____

Signature autorisée: _____

Nom : _____

Titre : _____

Date : _____

**ACCEO SOLUTIONS INC.
ANNEXE A
RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN
LOGICIELS ET PROGICIELS**

CLIENT

Nom : **VILLE DE LÉVIS**
Contrat :

PÉRIODE DU CONTRAT

Entrée en vigueur : **2016-01-01**
Échéance : **2020-12-31**

DESCRIPTION	NBRE UTIL.	PRIX ANNUEL
		OPTION 5 ANS
Logiciels		
Total Gestion de la Cour Municipal		
Cour Municipal - Unicité		44 509.04 \$
Cour municipale - constats d'infraction - Uni-Cité		- \$
Cour municipale - dossiers criminels - UniCité		- \$
Total Gestion des Loisirs et Culture		
Ludik - Fonctionnalités Plus		2 353.60 \$
Ludik - Internet Citoyens 2		5 138.40 \$
Ludik - Module de base		22 415.23 \$
Ludik - Tarification Familiale		3 234.17 \$
Ludik - Contrôle d'accès		2 744.39 \$
Total Gestion des Revenus et Territoire		
Ludik - Fonction avancée d'encaissement (TFP)		1 822.31 \$
Total Gestion des Ressources Financières		
Comptabilité		72 709.74 \$
Service de la dette		8 642.06 \$
Dictionnaire des données Impromptu		5 326.11 \$
Dictionnaire des données Power Play		536.91 \$
Total Gestion des Ressources Matérielles		
Approvisionnement		20 846.10 \$
Inventaire		9 711.07 \$
Total Gestion des Revenus et Territoire		
Réimpression des comptes		3 865.75 \$
	Sous-total Logiciels	203 854.86 \$
Progiciels		
Générateur de rapport Impromptu	6	2 692.71 \$
Générateur de rapport Impromptu-restreint	6	899.90 \$
Genero	15	1 679.55 \$
PowerPlay	1	448.79 \$
Uniface Runtime		12 025.09 \$
	Sous-total Progiciels	17 746.04 \$
Complément de couverture		2 122.98 \$
TOTAL ANNUEL :		223 723.88 \$

Note 1 : Les déplacements, frais de séjour et taxes applicables sont en sus.

Note 2 : Option 5 ans : Si vous choisissez cette option, la majoration annuelle sera de 2,9 % sur les logiciels d'ACCEO (section "Logiciels"), pour la période du contrat de 5 ans. Toutefois, les logiciels tiers (section "Progiciels") seront sujets à une majoration annuelle inconnue.

Note 3 : Ce contrat (ou une Annexe, selon le cas) peut être résilié(e) avant l'expiration du Terme au gré d'une Partie sur préavis écrit de quinze (15) mois à cet effet à ACCEO, le Client peut résilier ce contrat ou toute Annexe particulière sans justification.